



FICHE INDIVIDUELLE DE PRÉSENCE ACCUEIL DE LOISIRS

AVRIL 2026

Date dépôt du dossier

Nom de l'enfant :

Date de naissance :

Prénom de l'enfant :

Nom du responsable :

ACCUEILS DE LOISIRS (MERCİ DE COCHER VOTRE ACCUEIL DE LOISIRS DE SECTEUR)

Jean Jaurès mater ☐

Sadako Sasaki élem ☐

Max Jacob mixte ☐

Victor Renelle mater ☐

Anatole France élem ☐

Romain Rolland mixte ☐

La Plaine élem ☐

Joliot Curie élem ☐

Paul Langevin mixte ☐

PERIODE DE AVRIL (Mercredis et vacances scolaires)	CENTRE DE LOISIRS JOURNÉE	CENTRE DE LOISIRS DEMI-JOURNÉE avec repas	CENTRE DE LOISIRS DEMI-JOURNÉE sans repas
---	------------------------------	---	---

ACCUEIL LE MATIN JUSQU'À 9H30 MOIS D'AVRIL 2026	7H30-19H	MATIN 7H30-13H30	APRÈS-MIDI 11H30-19H	MATIN 7H30-11H30	APRÈS-MIDI 13H30-19H
Mercredi 1					
Mercredi 8					
Mercredi 15					
VACANCES SCOLAIRES D'AVRIL					
Lundi 20					
Mardi 21					
Mercredi 22					
Jeudi 23					
Vendredi 24					
Lundi 27					
Mardi 28					
Mercredi 29					
Jeudi 30					

ATTENTION CETTE FEUILLE EST A REMETTRE IMPERATIVEMENT AVANT LE 15 MARS 2026

- > Par mail, à l'adresse preinscriptions.centredeloisirs@stains.fr
- > Dans la boîte d'inscription de votre accueil de loisirs
- > Au centre administratif Louis Pierna 47 - 49 Rue George Sand • 93240 Stains

N.B : Passé ce délai, comme indiqué dans le guide de préinscription, toute absence injustifiée sera facturée sauf raisons dérogatoires accompagnées du justificatif nécessaire transmis sous 48h.

CONCERNANT LA FACTURATION « AU FORFAIT », QUE VOTRE ENFANT SOIT PRÉSENT OU ABSENT, AUCUNE ABSENCE NE SERA REMBOURSÉE ET CE, MÊME SOUS PRÉSENTATION D'UN JUSTIFICATIF.

COMMENT COMPLÉTER SA FICHE : En fonction de vos besoins mettez une croix [X] dans la case correspondante

- Pour une journée complète ☐ Centre de loisirs journée avec une amplitude de 7h30-19h
- Pour une demi-journée avec repas en arrivant le matin ☐ Centre de loisirs avec repas de 7h30-13h30
- Pour une demi-journée avec repas en arrivant l'après-midi ☐ Centre de loisirs avec repas de 11h30-19h
- Pour une demi-journée sans repas en arrivant le matin ☐ Centre de loisirs sans repas de 7h30-11h30
- Pour une demi-journée sans repas en arrivant l'après-midi ☐ Centre de loisirs sans repas de 13h30-19h
- Pour une journée complète sans le repas ☐ Centre de loisirs demi-journée sans repas de 7h30- 11h30 et 13h30-19h